

**DEPARTEMENT**

SAVOIE

**ARRONDISSEMENT**

CHAMBERY

**Objet : Gestion des zones humides – Prorogation convention d’application 2022 CCLA – CEN Savoie**

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d’Administration  
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D’AIGUEBELETTE

**Séance du 6 avril 2023**

**L’an deux mille-vingt-trois et le six avril à 18h30,**

Le conseil d’Administration de la Communauté de communes, s’est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. MALLEIN. PERRIAT. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. VOISIN. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS. CUCCURU. GROS (Pouvoir B. ALLARD). MARCHAIS (Pouvoir P. ZUCCHERO). MANSOZ. MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). ROSSI. ROULAND (Pouvoir P. DUPERCHY). VANBERVLIET (Pouvoir A. BOIS). WDOWIAK (Pouvoir D. WROBEL).

\*\*\*\*\*

Le Président,

**Rappelle** à l’assemblée la délibération n°2022\_14\_04\_3 relative à la fois, à la convention cadre signé entre la CCLA et le CEN Savoie, confiant au Conservatoire, la gestion des zones humides du lac d’Aiguebelette et à la conventions annuelle d’application correspondante ;

**Explique** que pour 2022, le CEN Savoie n’a pas été en capacité de réaliser l’ensemble des actions prévues ;

**Propose**, dans ce contexte, de proroger d’une année la convention d’application 2022 en portant son échéance au 31 mars 2024 ;

**Invite** le conseil communautaire à délibérer pour approuver l’avenant de prolongation correspondant.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l’unanimité :

DECIDE de proroger d’une année la convention d’application 2022 de la convention cadre de gestion des zones humides du lac d’Aiguebelette par le CEN Savoie, en portant son échéance au 31 mars 2024 ;

APPROUVE l’avenant à intervenir à cet effet entre la CCLA et le CEN Savoie ;

AUTORISE le Président à signer ledit avenant et toutes les pièces s’y rapportant,

CHARGE le Président d’entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

